

Contribution Onema au BSH de Bassin des DREAL

Contacts :
Onema
5, square Félix Nadar
94 300 Vincennes

Date de réalisation : 03/08/2015

Circonscription de bassin Adour-Garonne

Etat de la situation au
1^{er} août 2015

Présentation des observations ONDE

Identification de faits marquants sur les habitats
et le fonctionnement des milieux aquatiques

Dossier suivi par :
Lionel SAINT-OLYMPE
Délégation Inter-Régionale Sud-Ouest

Adresse :
7 Bd de la Gare
31500 TOULOUSE

Tél : 06.77.07.69.94
Courriel : lionel.saint-olymp@onema.fr

Avec la collaboration des Services Départementaux de l'Onema

SOMMAIRE

SOMMAIRE	3
1 INTRODUCTION	4
A. BSH Bassin des DREAL.....	4
B. Contribution Onema.....	4
2 ETAT DE L'ECOULEMENT DANS LES COURS D'EAU	5
A. ONDE en quelques lignes.....	5
B. Valorisation des données de ONDE.....	6
C. Situation au 1er juillet 2015.....	7
D. Evolution de la situation par rapport aux campagnes précédentes.....	10
E. Comparaison interannuelle à la même période.....	11
3 IDENTIFICATION DE FAITS MARQUANTS SUR LES HABITATS ET LE FONCTIONNEMENT DES MILIEUX AQUATIQUES	12
A. Evénements hydro-climatiques remarquables.....	12
B. Conséquences sur les habitats et le fonctionnement des milieux aquatiques.....	16
4 SYNTHESE	18

Contribution Onema au BSH de Bassin des DREAL

1 INTRODUCTION

A. BSH Bassin des DREAL

Le Bulletin de Situation Hydrologique (BSH) de Bassin des DREAL (Direction Régionale de l'Environnement, l'Aménagement et du Logement) décrit l'état des ressources en eau d'un bassin à une date donnée. Il est constitué d'un ensemble de cartes, de graphiques d'évolution et de leurs commentaires qui présentent la situation quantitative des ressources en eau du bassin selon des grands thèmes (pluies efficaces, débits des cours d'eau, niveau des nappes souterraines, état de remplissage des barrages-réservoirs, milieux aquatiques). Il peut également fournir une information synthétique sur les arrêtés préfectoraux pris pour limiter les usages de l'eau durant la période d'étiage.

L'élaboration de ces bulletins de Bassin par la DREAL coordonnatrice de Bassin est le résultat d'une collaboration de différents producteurs et gestionnaires des données, à savoir :

- Météo-France qui élaborent les bulletins pluviométriques,
- les DREAL du bassin concerné qui produisent les données sur les débits des cours d'eau et l'état de remplissage des barrages (en collaboration avec d'autres acteurs, ex. EDF, les grands lacs de Seine, etc.). Chaque région du bassin élabore un bulletin régional, leur fréquence de parution est généralement mensuelle,
- les Services Géologiques Régionaux (SGR) du BRGM (Bureau de Recherches Géologiques et Minières) qui communiquent les informations sur les niveaux des nappes,
- l'Onema qui rend compte des observations du réseau ONDE et de certains faits marquants concernant l'état des milieux aquatiques (cf. § suivant).

Les BSH de Bassin des DREAL sont directement accessibles sur le site <http://www.eaufrance.fr> Leur fréquence de parution est bimensuelle.

B. Contribution Onema

L'objectif de la contribution Onema au BSH de Bassin des DREAL est de mettre à disposition, auprès des principaux acteurs de l'eau du bassin,

- d'une part, les observations collectées dans le cadre de l'observatoire national des étiages (ONDE) qui vise à apporter de l'information sur l'évolution quantitative des ressources en eau sur des secteurs où il n'existe actuellement pas de réseaux de suivi,
- d'autre part, les conséquences des conditions hydro-climatiques remarquables sur les habitats et le fonctionnement des milieux aquatiques.

Cinq contributions Onema sont produites au cours de l'année, réparties de la manière suivante :

- un BSH présentant la situation au 1^{er} juin et intégrant la campagne ONDE de mai
- un BSH présentant la situation au 1^{er} juillet et intégrant la campagne ONDE de juin
- un BSH présentant la situation au 1^{er} août et intégrant la campagne ONDE de juillet
- un BSH présentant la situation au 1^{er} septembre et intégrant la campagne ONDE d'août
- un BSH présentant la situation au 1^{er} octobre et intégrant la campagne ONDE de septembre

Une partie libre reposant sur l'expertise des agents Onema est également proposée, si certains faits marquants concernant les observations sur les milieux aquatiques directement en lien avec les conditions hydroclimatiques ont été identifiés.

Le mode de recueil des données présentées est exclusivement l'observation visuelle, aucune mesure n'est mise en œuvre sur le terrain.

A. ONDE en quelques lignes

L'observatoire national des étiages (ONDE) présente un **double objectif** de constituer un réseau de connaissance stable sur les étiages estivaux et d'être un outil d'aide à la gestion de crise. Les stations ONDE sont majoritairement positionnées en tête de bassin pour apporter de l'information sur les situations hydrographiques non couvertes par d'autres dispositifs existants et/ou pour compléter les informations disponibles auprès des gestionnaires de l'eau (ex. banque HYDRO).

Sur le terrain, le niveau d'écoulement des cours d'eau est apprécié visuellement selon 3 **modalités de perturbations** d'écoulement :

- 'écoulement visible' : correspond à une station présentant un écoulement continu - écoulement permanent et visible à l'œil nu,
- 'écoulement non visible' : correspond à une station sur laquelle le lit mineur présente toujours de l'eau mais le débit est nul.
- 'assec' : correspond à une station à sec, où l'eau est totalement évaporée ou infiltrée sur plus de 50% de la station.

Il est toutefois possible de travailler en 4 modalités au niveau départemental (distinction avec la modalité 'écoulement visible faible') mais l'exploitation des données pour les périmètres régional, bassin et national ne se fera que sur les 3 modalités décrites précédemment.

De plus, une modalité spécifique 'observation impossible' permet d'indiquer que l'observateur n'a pas pu réaliser d'observation propre à l'écoulement du cours d'eau lors de son déplacement sur la station, en raison de conditions exceptionnelles (accessibilité de la station, modification des conditions environnementales propres à la station, etc.).

Le réseau ONDE s'organise selon **deux types de suivis** : un **suivi usuel** et un **suivi complémentaire**. La différence entre ces deux suivis réside dans les périodes et fréquences de mise en œuvre des observations sur le terrain.

1) Le suivi usuel

Le suivi usuel vise à répondre à l'objectif de **constitution d'un réseau de connaissance**. Les observations usuelles doivent être stables dans le temps de manière à constituer un jeu de données historiques permettant l'estimation de l'intensité des étiages estivaux par comparaison des informations obtenues avec celles des années antérieures. Pour cela, l'ensemble des stations est suivi régulièrement à des périodes et fréquences fixes définies au niveau national. Le suivi usuel est réalisé mensuellement de façon systématique sur tous les départements métropolitains sur la période de mai à septembre, au plus près du 25 de chaque mois à plus ou moins 2 jours. Il concerne l'ensemble des stations ONDE du département, c'est à dire un minimum de 30 stations par département.

2) Le suivi complémentaire

En dehors des périodes de suivi usuel (cf. paragraphe ci-dessus), l'activation anticipée et l'arrêt de ONDE, ainsi que l'augmentation de la fréquence d'observation, peuvent être ordonnés par les préfets de département (MISE) ou sur décision spontanée des services départementaux de l'ONEMA. Il s'agit du suivi complémentaire dont l'objectif est **d'apporter des informations pour la gestion de situations jugées sensibles**. Son activation peut également être déclenchée à l'échelle du bassin à l'initiative des préfets coordonnateurs si la situation le nécessite ou par le ministère du développement durable si un état de crise le justifie à l'échelle nationale.

Même s'il est préconisé d'effectuer les observations sur la totalité des stations du réseau départemental, le suivi complémentaire peut également se mettre en place sur un sous-échantillonnage de stations ONDE (ex. sur un bassin versant particulièrement impacté par les prélèvements). La fréquence de prospection est laissée à l'appréciation des acteurs locaux, le maximal peut être hebdomadaire au pire de la crise.

Contribution Onema au BSH de Bassin des DREAL

L'observatoire ONDE est rappelé dans la circulaire du 18 mai 2011 relative aux mesures exceptionnelles de limitation ou de suspension des usages de l'eau en période de sécheresse.

Pour plus d'information :

<http://www.reseau.eaufrance.fr/ressource/note-technique-onde-accompagnant-courrier-deb>

B. Valorisation des données de ONDE

Un indice départemental ONDE est estimé selon le calcul suivant :

$$\text{Indice ONDE} = (6 * N_2 + 10 * N_1) / N$$

N : nombre total de stations

N_1 : écoulement continu

N_2 : écoulement interrompu

Il est calculé uniquement si, pour une campagne donnée, une modalité d'écoulement a pu être définie sur chacune des stations du réseau départemental. Dans le cas contraire, seule une représentation graphique de l'évolution des stations selon les modalités d'observation et une représentation cartographique sont proposées.

Ainsi une valeur de l'indice est disponible au minimum 1 fois/mois dans le cadre du suivi usuel, D'autres valeurs peuvent être également calculées dans le cas du suivi complémentaire pour lequel les prospections de terrain sont nécessairement menées sur l'ensemble des stations du réseau.

Contribution Onema au BSH de Bassin des DREAL

C. Situation au 1er juillet 2015

1) Informations générales relatives au déroulement de la dernière campagne d'acquisition de données

Il s'agit de la 3e campagne usuelle ONDE réalisée en 2015. Quelques résultats d'observation n'étaient pas encore saisis dans la base nationale au moment de la rédaction de ce document.

2) Commentaire introductif de l'état de la situation

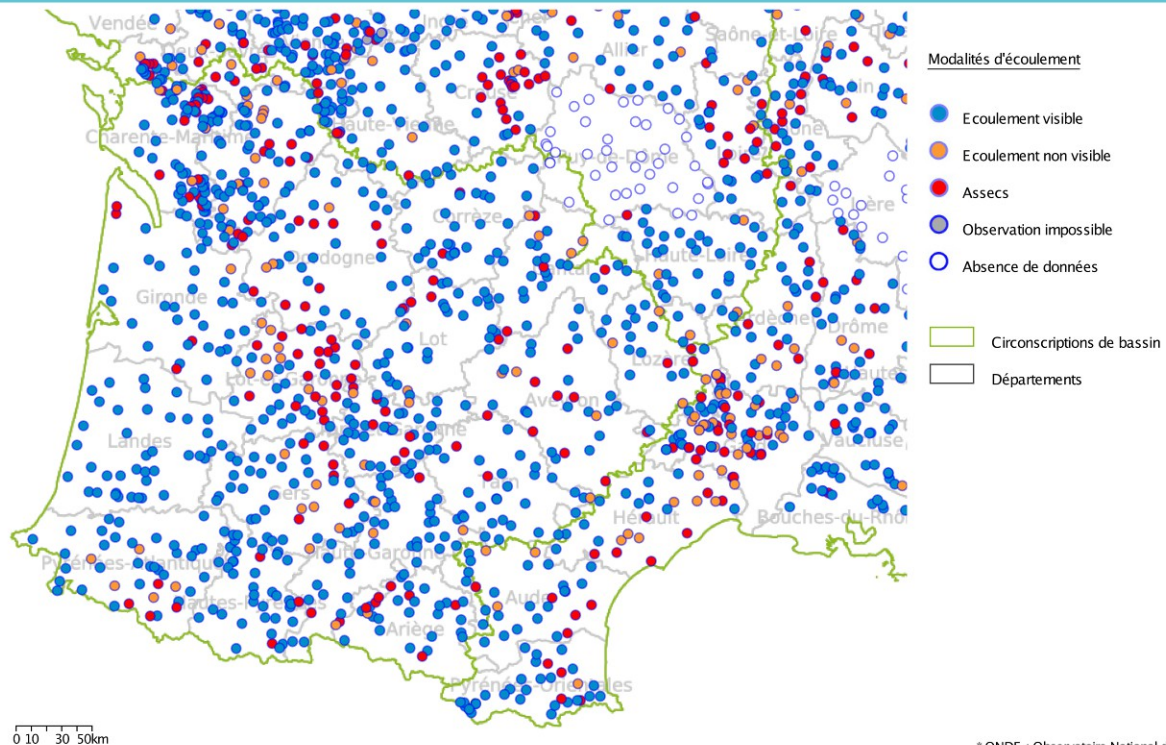
Les conditions hydroclimatiques du début d'année ont été globalement propices à l'augmentation ou au maintien des écoulements superficiels (précipitations pluvieuses et neigeuses abondantes) mais également à la constitution de stocks importants (alimentation des nappes et création d'un manteau neigeux épais sur la partie haute du relief pyrénéen). Par contre, les conditions météorologiques des mois de juin et juillet (très peu de précipitations et températures atmosphériques élevées) ont entraîné une diminution importante et généralisées des écoulements, surtout au niveau des têtes de bassin.

Contribution Onema au BSH de Bassin des DREAL

3) Carte des écoulements de la dernière campagne - situation au 1^{er} août dans le bassin Adour-Garonne

Les cartes ci-après présentent les informations sur l'écoulement des cours d'eau exprimant leur degré d'assèchement selon des modalités définies (cf. § 2. A), obtenues à l'issue de campagnes de terrain.

Réseau ONDE* - Situation au 01/08/2015. Suivi usuel de Juillet 2015 : observations réalisées entre le 17/07/2015 et le 29/07/2015



Source: ONDE (Onema)
Fonds cartographiques: BD Cartho® - ©IGN - 2009, Sandre
©Onema, 2015 - Date d'impression: 30/07/2015



Les conditions météorologiques (faibles précipitations et températures atmosphériques au dessus des moyennes de saison) ont accéléré le phénomène d'étiage observé dès la fin du mois de mai et tout au long du mois de juin.

Les précipitations de la dernière décade de juillet ont permis d'atténuer les effets de la sécheresse installée depuis 2 mois, mais pas suffisamment pour garantir durablement l'intégrité des écosystèmes aquatiques en l'absence de nouvelles précipitations.

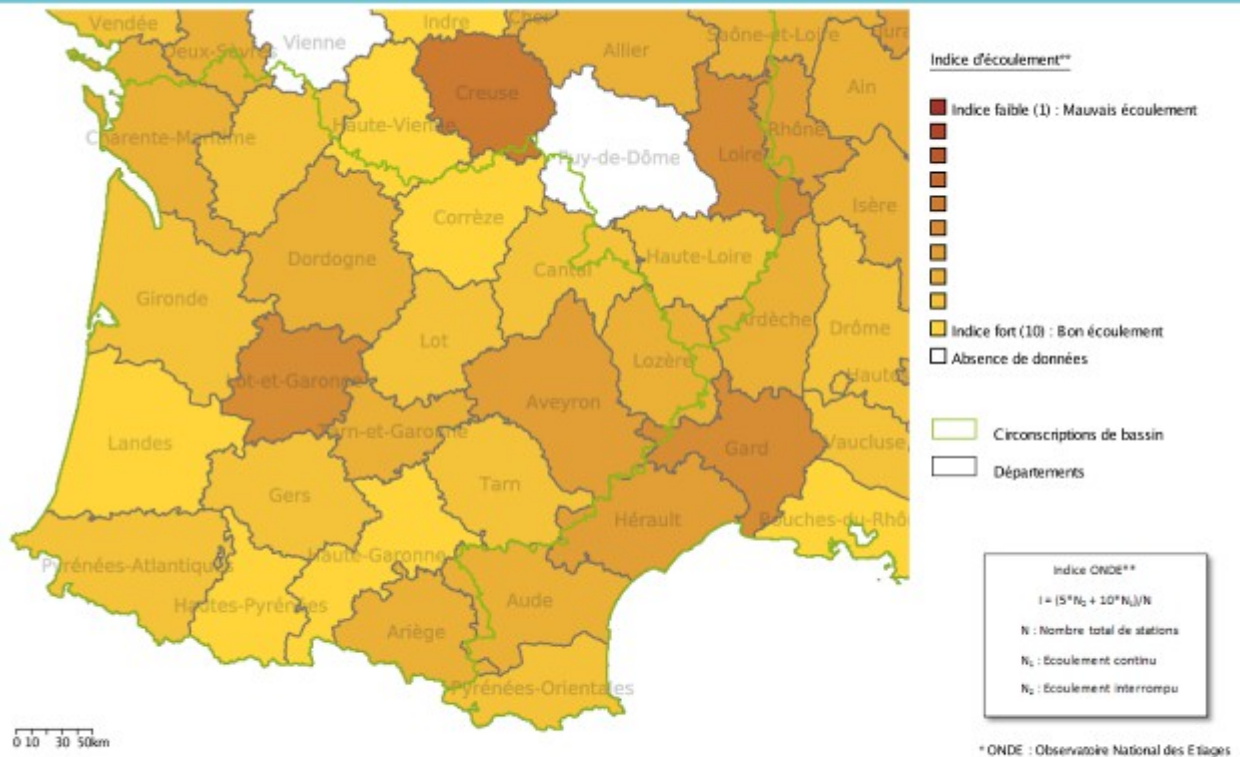
Ainsi, dans tous les départements du bassin Adour-Garonne, la situation hydrologique s'est dégradée : les assecs ou les ruptures d'écoulements représentent 23.9% des observations ce mois-ci (8.8% de rupture d'écoulement et 15.1% d'assecs), et des écoulements visibles faibles ont été recensés sur près de 45% des stations ONDE.

Les observations d'écoulement réalisées à la fin du mois de juin témoignent donc d'un étiage estival de plus en plus marqué, avec des situations d'assecs précoces dans plusieurs sous-bassins.

Contribution Onema au BSH de Bassin des DREAL

4) Représentation cartographique de l'indice ONDE (suivi usuel) au 1^{er} juillet

Réseau ONDE* – Situation au 01/08/2015 en fonction de l'indice** départemental. Suivi usuel de juillet 2015 : observations réalisées entre le 21/07/2015 et le 29/07/2015.



Source: ONDE (Onema)
Fonds cartographiques: BD Cartho® – ©IGN – 2009, Sandre
©Onema, 2015 – Date d'impression: 30/07/2015



Une diminution généralisée des valeurs indices départementaux est constatée entre la fin du mois de juin 2015 et la fin du mois de juillet 2015.

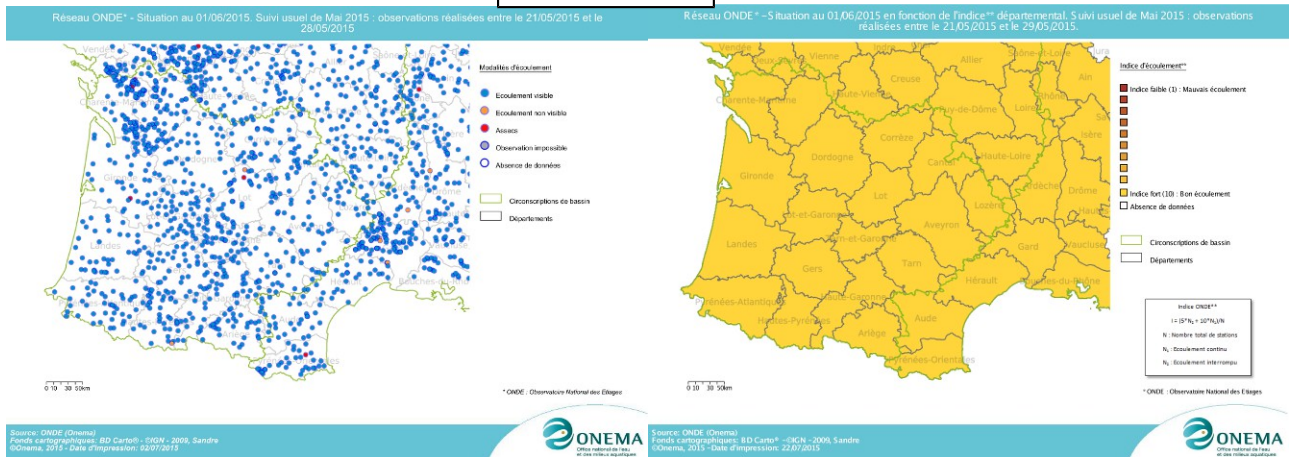
Si les indices de quelques départements restent forts du fait de la persistance d'écoulement toujours visibles mais de plus en plus faibles (comme pour le département des Landes par exemple), dans la plupart des départements la chute est importante avec une perte moyenne de 2.34 points d'indice par rapport au mois dernier.

On observe même des chutes très fortes dans quelques départements comme celui du Lot-et-Garonne qui perd 4.69 points d'indice en un mois (indice départemental de 9.79 à la fin du mois de juin et de seulement 5.1 à la fin du mois de juillet).

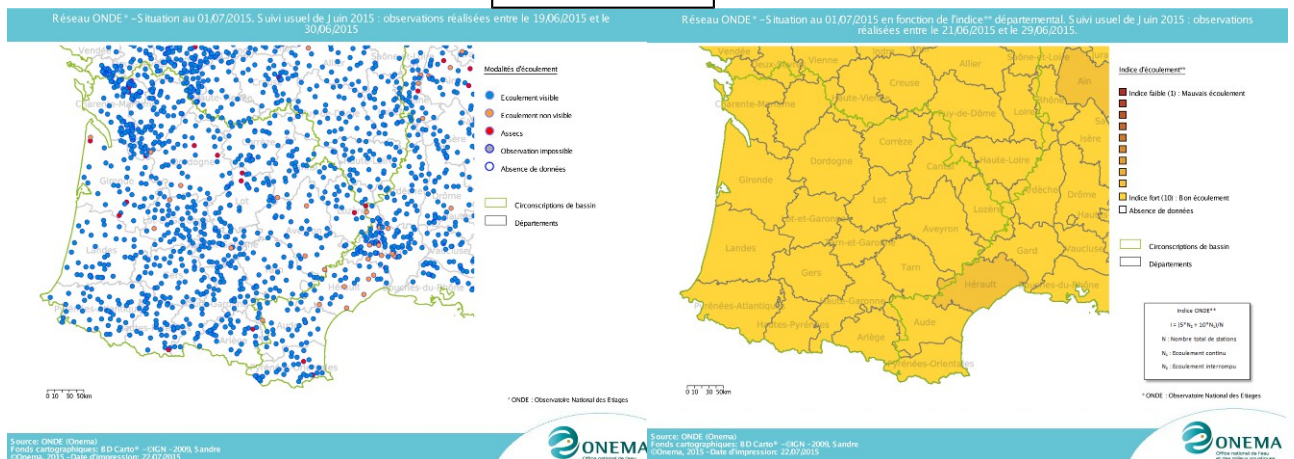
Contribution Onema au BSH de Bassin des DREAL

D. Evolution de la situation par rapport aux campagnes précédentes

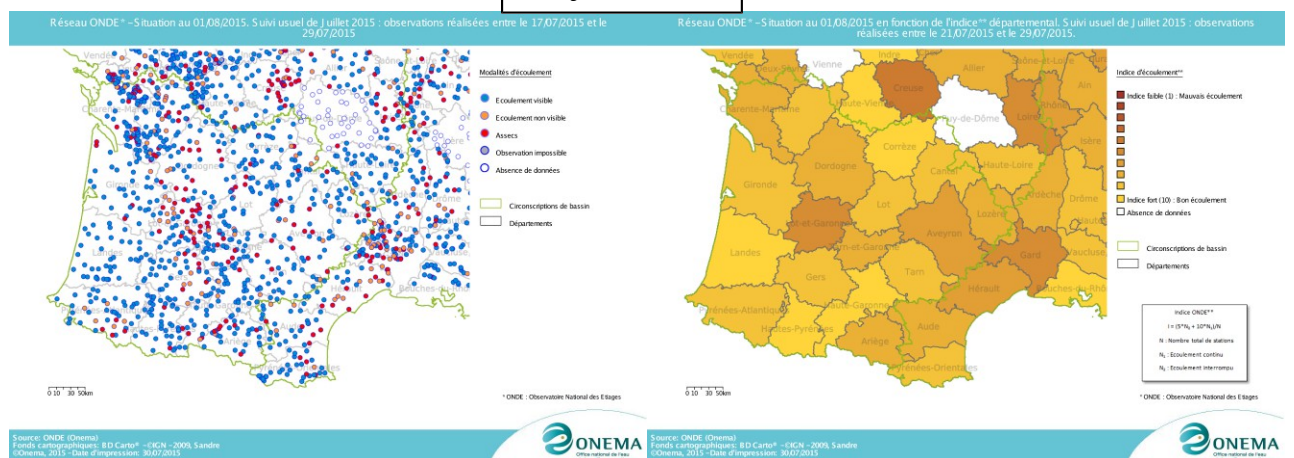
Fin mai 2015



Fin juin 2015



Fin juillet 2015



Par rapport aux mois précédents, une diminution des écoulements superficiels a été observée par les agents de l'ONEMA.

Fin du mois de mai : 4 stations étaient en assec, 2 ne présentaient pas d'écoulement visible et 24 présentaient un écoulement visible mais faible.

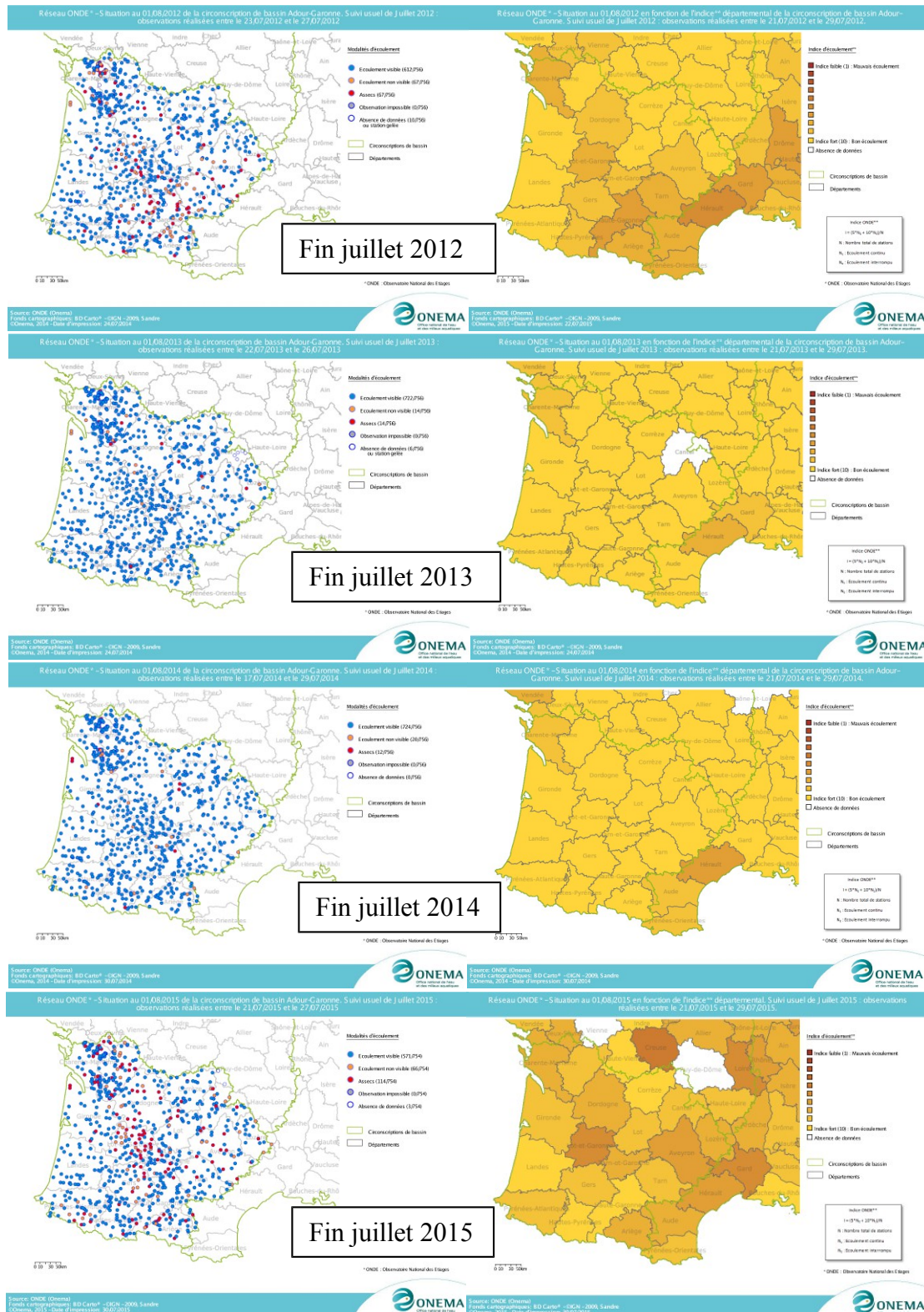
Contribution Onema au BSH de Bassin des DREAL

Fin du mois de juin : 14 stations étaient en assec, 10 ne présentaient pas d'écoulement visible et 104 présentaient un écoulement visible mais faible.

Fin du mois de juillet : 114 stations étaient en assec, 66 ne présentaient pas d'écoulement visible et 338 présentaient un écoulement visible mais faible.

Contribution Onema au BSH de Bassin des DREAL

E. Comparaison interannuelle à la même période



En comparant les résultats des observations des écoulements de ce mois de juillet avec ceux des trois dernières années à la même époque, il apparaît que la situation hydrologique actuelle est plus préoccupante que celles des années précédentes. En effet, le nombre de stations actuellement en situation d'assec ou de rupture d'écoulement est plus important que celui observé en juillet 2012 (année la plus sèche de ces 4 dernières années).
2012 : 67 stations ne présentant pas d'écoulement visibles et 67 stations en assec

Contribution Onema au BSH de Bassin des DREAL

2015 : 66 stations ne présentant pas d'écoulement visible et 114 stations en assecs.

3 Identification de faits marquants sur les habitats et le fonctionnement des milieux aquatiques

Cette partie vise à identifier les observations marquantes sur les milieux aquatiques en lien avec les conditions hydro-climatiques. Elle n'a pas vocation à être exhaustive et est alimentée à partir d'observations liées aux autres missions des agents Onema.

A. Événements hydro-climatiques remarquables

Sont uniquement listés les événements hydrologiques, en lien avec les conditions hydro-climatiques, potentiellement impactant pour les habitats et le fonctionnement des milieux aquatiques.

Comme évoqué ci-avant, les conditions climatiques de ce début de saison estivale ont entraîné une diminution des ressources en eau, même si des épisodes orageux ont ponctuellement et temporairement permis de soutenir les débits des cours d'eau dans quelques bassins.

Exemple du département de la Gironde (Michaël CHENARD, SD33)

Au 29 juillet 2015, plus de la moitié des cours d'eau présentent des écoulements perturbés (réduction majeure du lit mineur ou assec).

L'étiage est beaucoup plus marqué que les années précédentes, notamment pour certains cours d'eau qui ne sont pas touchés habituellement, y compris lors des années sèches comme 2012.

Les débits observés sont plus faibles qu'en fin d'étiage 2014. La situation est en effet comparable sur le plan des modalités d'écoulement au mois de septembre 2014 mais les débits observés sont pour la plupart plus faibles.

Les températures sont par ailleurs particulièrement hautes pour la saison.

La présente campagne ONDE nous indique que la situation hydrologique est préoccupante avec des étiages très marqués pour tous les bassins-versants. D'autre part, les niveaux continuent de baisser et si la situation pluviométrique ne s'améliore pas les assecs pourraient se multiplier.

La vie aquatique est menacée dans la plupart des cours d'eau girondins.



Le Moron (Gironde) présentait un écoulement visible mais faible le 24 juillet 2015
(Photographie : Service Départemental ONEMA de Gironde, SD33)

Contribution Onema au BSH de Bassin des DREAL

Exemple du département de la Dordogne (Olivier TERRIER, SD24)

A la date du 20 juillet, les impacts de la sécheresse étaient un peu atténués par des nuits fraîches qui permettaient de maintenir des conditions acceptables concernant le régime thermique des eaux superficielles sauf contexte particulier, comme par exemple sur l'Auvézère vers le Change où les températures de l'eau relevées au milieu du mois oscillaient entre 20 et 28°C (température de l'eau élevée dans le cas présent).

La campagne usuelle ONDE du 27 juillet laisse apparaître que les débits des points observés continuent tout de même à baisser, mais très progressivement et lentement. La diminution des prélèvements ou leur absence sur certains bassins amènent à observer un étiage naturel directement soumis aux conditions climatiques. La température des eaux n'est pas pour l'instant un facteur limitant pour la vie ou le maintien de la faune aquatique.

L'indice départemental ONDE pour la fin du mois de juillet est de 7.08, et les stations présentant un écoulement faible sont deux fois plus nombreuses que celles présentant un écoulement acceptable. En l'absence de précipitations dans les prochaines semaines, l'indice risque donc de chuter fortement.

Les affluents du Dropt amont et aval, de la Dordogne, de l'Isle, de l'Auvézère et de la Dronne sont très touchés. Sur ces affluents, la ressource disponible est très souvent inférieure au besoin des prélèvements, et les milieux aquatiques connaissent des conditions difficiles.

Toutefois, à ce jour, pas de mortalités de poissons remarquables ou importantes à signaler.

Exemple du département de la Haute-Garonne (Didier PUJO, SD31)

Depuis le mois de juin la situation des petits cours d'eau a nettement évolué. 44% des cours d'eau sont en situation acceptable, 56% sont en situation d'écoulement faible ou plus. On observe deux stations en assec (Classe 3 : Vignals à Vacquiers et le Ravin de Labau à Lourde) et 3 stations en écoulement non visible (Classe 2 : la Vendinelle à Saint Félix de Lauragais, le Rémoûlin à Pradères-les-Bourguets et la Saudrune à Sainte-Foy-de-Peyrolières).

Enfin, quatre stations sont proches du basculement de la classe 1f (écoulement faible) à la classe 2 (écoulement non visible).



A gauche : le Ravin de Labau en Haute-Garonne présentait un écoulement visible acceptable le 25 juin 2015.

A droite : le même cours d'eau en situation d'assec le 21 juillet 2015.
(Photographies : Service Départemental ONEMA de Haute-Garonne, SD31)

Contribution Onema au BSH de Bassin des DREAL



A gauche : la Saudrune à Sainte-Foy-de-Peyrolières en Haute-Garonne présentait un écoulement visible acceptable le 25 juin 2015.

A droite : le même cours d'eau en situation de rupture d'écoulement le 21 juillet 2015.
(Photographies : Service Départemental ONEMA de Haute-Garonne, SD31)

Exemple du département des Pyrénées-Atlantiques (Christian MUSCARDITZ, SD64)

Le mois de juillet a été dominé par une période d'étiage de plus en plus soutenue. La chute de la valeur de l'indice ONDE résume la situation (de 10 en juin, elle passe à 8.56 pour cette campagne usuelle de juillet).

Les cours d'eau du département ont un écoulement visible faible et certains cours d'eau de montagne sont en situation d'assec.

Les premières réunions de cellule sécheresse ont été organisées, conduisant le Préfet des Pyrénées-Atlantiques à prendre des mesures de restrictions pour l'irrigation.



Le Saison à Osserain (Pyrénées-Atlantiques) présentait une réduction importante de sa lame d'eau et de son débit le 20 juillet 2015.

(Photographie : Service
Départemental ONEMA des
Pyrénées-Atlantiques, SD64)

Exemple du département du Tarn (Véronique JUILLET, SD81)

Au cours du mois de juillet, nous avons observé une diminution importante du débit des cours d'eau non réalimentés du département, due à la conjugaison des températures élevées et de l'absence de précipitations significatives depuis mi-juin. Toutefois, les dernières précipitations orageuses (semaines

Contribution Onema au BSH de Bassin des DREAL

30 et 31) ont eu localement un impact positif sur les débits de cours d'eau de plaine (stations ONDE Tescounet, Girou, Orival, Rieu Grand, Saudronne, Ardialle, Céret et Taurou ont évoluées positivement entre le 15 et 24 juillet).

Exemple du département du Tarn-et-Garonne (Sandrine VINCELOT, SD82)

Les faibles précipitations, associées aux températures élevées du mois de juillet engendrent une évapotranspiration intense qui met les milieux aquatiques dans une situation d'étiage comparable à celle du mois d'août 2012.

Des cours d'eau comme le Lendou (au point ONDE), plutôt caractérisé par une bonne robustesse de son débit à l'étiage, se trouve à sec depuis déjà le 20 juillet 2015. En 2012, il ne s'était asséché qu'au mois d'août. (Cf photographies ci-dessous).



A gauche : la station ONDE du Lendou à Roquecor le 24 juillet 2012 (écoulement visible).
A droite : la même station en situation d'assec à la même période en 2015 (27 juillet 2015).
(Photographies : Gilles Gaudard-Schmitter Service Départemental ONEMA du Tarn-et-Garonne, SD82)

B. Conséquences sur les habitats et le fonctionnement des milieux aquatiques

Sont uniquement décrits les conséquences possibles du déficit hydrique ou des crues morphogènes sur les milieux aquatiques.

Impacts sur les habitats

Des eaux fortement chargées en matières en suspension (MES) et des modifications morphologiques ponctuelles ont été observées suite aux quelques épisodes orageux du mois de juillet mais sans impacts importants ou durables pour les écosystèmes aquatiques.

Les principaux impacts liés aux conditions météorologiques de ces dernières semaines résident principalement dans une perte d'habitats disponibles pour la faune aquatique. Cette perte d'habitats se traduit au mieux par une diminution de la lame d'eau ou une exondation d'une partie de faciès d'écoulement indispensables à la réalisation des cycles biologiques de plusieurs espèces (exemple : radiers), au pire par une rupture d'écoulement et des assèchs entraînant des mortalités.

L'élévation de la température de certains cours d'eau peut également impacter les peuplements en place.

Impacts biologiques

Exemple du département du Tarn (Véronique JUILLET, SD81)

On note des mortalités piscicoles dues à des assèchements, liés aux conditions hydroclimatiques, sur certains cours d'eau des coteaux du Tarn, de l'Agout et du Dadou. On observe également de nombreux cours d'eau en rupture d'écoulement où la faune piscicole est piégée dans des « trous d'eau ». Enfin, nous avons relevé des mortalités astacicoles sur plusieurs cours d'eau du département: l'Arnette à Mazamet (mortalité d'écrevisses signal), le ruisseau de Serres à Murat sur Vèbre (mortalité d'écrevisses à pattes blanches) et le Rô oriental à Castelnau-de-Montmiral (mortalité d'écrevisses à pattes blanches et signal). Sur ces 3 cours d'eau les débits sont très faibles voire en rupture : il est probable que les facteurs climatiques aggravent l'état sanitaire des populations d'écrevisse et soient en cause dans ces mortalités.



Mortalité d'écrevisses à pattes blanches, espèces patrimoniales, constatée en juillet 2015 sur le Rô Oriental dans le Tarn. .
(Photographie : Service Départemental ONEMA du Tarn, SD81)

Contribution Onema au BSH de Bassin des DREAL

Exemple du département du Tarn-et-Garonne (Sandrine VINCELOT, SD82)

Nous avons pu constater la présence de carpes en détresse respiratoire sur le Lemboulas à l'aval de la station de mesure de LAFRANCAISE (station DREAL) et des écrevisses de Louisiane (*Procambarus clarkii*) sortant de l'eau pour tenter de gagner un milieu plus favorable sur la Tessonne à BEAUMONT DE LOMAGNE.



Carpes en détresse respiratoire sur le Lemboulas en aval de Lafrançaise (Tarn-et-Garonne)
(Photographie : Gilles Gaudard-Schmitter Service Départemental ONEMA du Tarn-et-Garonne, SD82)

Exemple du département des Pyrénées-Atlantiques (Christian MUSCARDITZ, SD64)

Sur le plan de la migration des poissons sur les Gaves, on peut observer une baisse d'enregistrement des grands salmonidés sur les sites suivis par Migradour.

Depuis fin juin, depuis la baisse des débits, seules les truites Fario franchissent les barrages de Masseys sur le Gave d'Oloron et de Charritte de Bas sur le Saison.

Malgré la diminution des débits, il faut noter la présence de frayères à lamproies marines à Mauléon sur le Saison, attestant de l'efficacité des nouveaux ouvrages de franchissement réalisés sur cet axe.

Cette deuxième quinzaine de juillet, nous sommes alertés pour des pollutions et des abaissements avec ou non mortalité de poissons.

Contribution Onema au BSH de Bassin des DREAL



Frayères à lamproies marines sur le Saison à Mauléon, le 9 juillet 2015.
(Photographie : Service Départemental ONEMA des Pyrénées-Atlantiques, SD64)

4 SYNTHÈSE

Le fort déficit hydrique et les conditions caniculaires du mois de juillet ont accentué la chute des débits sur l'ensemble du bassin Adour-Garonne et même provoquer des assecs précoces (1 à 2 mois d'avance) dans plusieurs secteurs.

Les milieux aquatiques se trouvent dans une situation de plus en plus délicate, même si les précipitations enregistrées ces derniers jours ont permis de ralentir la dégradation observée depuis deux mois.

En l'absence de précipitations conséquentes et/ou régulières dans les prochaines semaines, de nombreux cours d'eau, présentant aujourd'hui un écoulement visible faible, risquent de s'assécher.